

The Clerk at the Table informed the Senate that the Honourable the Speaker was unavoidably absent.

The Honourable Senator Perrault, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Flynn, P.C.:—

That, during the absence of the Honourable the Speaker, the Honourable Senator Bourget, P.C., do preside as Speaker.

The question of concurrence being put thereon, the Clerk declared the motion carried in the affirmative.

Whereupon the Honourable Senator Bourget, P.C., took the Chair.

PRAYERS.

The Honourable Senator Perrault, P.C., laid on the Table the following:—

Copies of Report of the Anti-Inflation Board to the Governor General in Council, pursuant to section 12(3) of the *Anti-Inflation Act*, Chapter 75, Statutes of Canada 1974-75-76, regarding suppliers of commodities or services in (a) the logging industry and the wood industries, (b) the food retailing industry, the food wholesaling industry and the bakery products industries, and (c) the metal fabricating industries (except machinery and transportation equipment industries) who carry on business in the Province of British Columbia, dated April 12, 1977.

Copies of Order of the Administrator under the *Anti-Inflation Act*, pursuant to section 17(3) of the said Act, Chapter 75, Statutes of Canada 1974-75-76, respecting compensation plan between The Corporation of the Town of Fergus and the group of its policemen, represented by the Fergus Police Association. Order dated April 27, 1977.

Copies of correspondence between the Prime Minister of Canada and the Premiers of the Province of Alberta, Quebec, Ontario and Nova Scotia concerning foreign ownership of land.

Copies of letters between the Premier of Alberta and the Prime Minister of Canada, dated October 14, 1976 and October 26, 1976, respectively, on economic development opportunities in Japan.

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Langlois moved, seconded by the Honourable Senator Perrault, P.C.:

That when the Senate adjourns today, it do stand adjourned until Tuesday next, 3rd May, 1977, at eight o'clock in the evening.

After debate, and—
The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative.

Le Greffier au bureau informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour raison majeure.

L'honorable sénateur Perrault, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P.,

Que, durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Bourget, C.P., préside le Sénat.

La motion d'agrément à ce propos étant mise aux voix, le Greffier déclare qu'elle est adoptée.

En conséquence, l'honorable sénateur Bourget, C.P., prend le fauteuil.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Perrault, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies d'un rapport de la Commission de lutte contre l'inflation au Gouverneur général en conseil, conformément à l'article 12(3) de la *Loi anti-inflation*, chapitre 75, Statuts du Canada 1974-75-76, concernant les fournisseurs d'articles ou de services exploitant une entreprise en Colombie-Britannique dans a) l'industrie forestière et les industries du bois, b) l'industrie de la vente au détail des aliments, l'industrie de la vente en gros des aliments et de l'industrie des produits de boulangerie, et c) l'industrie de la fabrication des métaux (à l'exception des industries du matériel de transport et des machines), en date du 12 avril 1977.

Copies d'Ordonnance du Directeur en vertu de la *Loi anti-inflation*, conformément à l'article 17(3) de ladite Loi, chapitre 75, Statuts du Canada, 1974-75-76, concernant le régime de rémunération entre la Corporation de la ville de Fergus et le groupe de ses policiers représenté par l'Association des policiers de Fergus. Ordonnance en date du 27 avril 1977.

Copies de la correspondance échangée entre le Premier ministre du Canada et les Premiers ministres de l'Alberta, du Québec, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse, concernant la propriété étrangère du sol.

Copies de lettres échangées entre le Premier ministre de l'Alberta et le Premier ministre du Canada, en date du 14 octobre 1976 et du 26 octobre 1976 respectivement, au sujet de l'amélioration des relations commerciales entre le Canada et le Japon.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Perrault, C.P.,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain le 3 mai 1977, à huit heures du soir.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.